

VOS DROITS ET VOS DEVOIRS :

En signant votre contrat de travail vous vous engagez à :

- *Respecter le règlement intérieur : Horaires, prévenir en cas d'absence, respecter les consignes de sécurité.*
- *Construire un projet emploi-formation et travailler à résoudre vos problèmes sociaux et de santé avec l'équipe du pôle accompagnement.*

Vous obtenez des droits liés à votre reprise d'activité :

- **Un contrat de travail :** C'est un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI de 26 heures/semaine). Il est d'une **durée de 4 à 6 mois**.et comprend un **suivi socio-professionnel**. A l'issu de ce 1^{er} contrat, LAGUN pourra vous proposer un renouvellement de contrat, mais la durée totale au sein de la structure sera de **24 mois maximum**.
- **Un salaire :** Vous serez rémunéré au SMIC horaire auquel s'ajoute une indemnité « panier repas » de 6.50€ par jour travaillé. Votre salaire est versé le 25 du mois par virement bancaire pour que vous puissiez l'avoir avant la fin du mois. Le versement d'un acompte de 150 € peut être demandé à Béatrice Paillot (Responsable administrative).
- **Des congés :** Les salariés présents régulièrement au travail ont droit à 2,083 jours de congés payés par mois, soit 5 semaines par an. Pour les poser, vous devez en faire la demande par écrit (document mis à votre disposition par vos encadrants).
- **Une couverture en cas d'arrêts maladies ou accidents de travail :** Si vous êtes en arrêt, vous devez prévenir l'Association LAGUN au plus tôt. Vous devez transmettre le volet 1 et 2 à la MSA (*MSA sud aquitaine, 70 Alphonse Daudet 40280 Saint Pierre du Mont*) et le volet 3 à L'association Lagun dans un délai maximal de 2 jours (48h).

LES NUMEROS UTILES :

• DIRECTION/ADMINISTRATION :

Eneko ITHURBIDE, Directeur : 06.87.20.89.35

Béatrice PAILLOT, Responsable Administrative : 05.59.37.01.90

• ENVIRONNEMENT :

Nicolas LACROIX, Coordinateur : 06.82.09.55.86

Yves ETCHEGARAY, Encadrant technique, pédagogique et social : 06.08.16.96.12

David URRUTIA, Encadrant technique, pédagogique et social : 06.87.70.32.94

• ACCOMPAGNEMENT :

Audrey ETCHEVERRY, Conseillère Emploi Formation : 06.03.61.17.77

Hervé POCHELU, Assistant Social : 06.95.08.24.73

Marie-Jo CHOURROUT, Infirmière publique : 06.73.59.75.85



L'Atelier et Chantier d'Insertion du Pays Basque Intérieur

LIVRET D'ACCUEIL

Maison Mixelenia, Herri Bazterra, R933
64220 Saint-Jean-le-Vieux

Téléphone : 05.59.37.01.90

Courriel : aci.lagun@orange.fr

Site : <http://www.lagun-garazi.org>

L'HISTOIRE DE L'ASSOCIATION :

L'association Lagun (« aider » en basque) est un établissement d'insertion sociale et professionnelle. Elle s'adresse aux personnes bénéficiaires du RSA et aux jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières.

L'association Lagun propose :

- Un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) rémunéré au SMIC sur une mission d'entretien de l'environnement ;
- Un accompagnement social et professionnel afin de lever les difficultés sociales et de santé et, de construire un projet professionnel avec la personne.

L'association Lagun est agréée Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et bénéficie de financements publics pour accomplir ses missions.

NOS FINANCEURS :

- LA DIRECCTE (Etat)
- Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Région Nouvelle Aquitaine
- Fondations d'entreprises



NOS PRESCRIPTEURS :

- SDSEI Pays (Conseil départemental)
- Mission locale avenir jeunes
- Pôle Emploi
- Cap Emploi
- CCCAS

NOS DONNEURS D'ORDRES :

- Communauté d'Agglomération Pays Basque
- Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques
- Syndicat de Cize et Bil Ta Garbi
- Etablissement Public Foncier Local, SNCF
- Mairies et agriculteurs

NOS TRANSPORTS GRATUITS :

Le coût des transports collectifs est pris en charge à 100% par l'association LAGUN

- Train depuis Ustaritz, Halsou, Cambo, Bidarray et Ossès
- Bus depuis Saint-Palais (ligne 10) avec 9 villages desservis
- Navette depuis Mauléon et navette depuis Saint-Jean-Pied-de-Port

NOS FORMATIONS :

Plusieurs formations vous seront proposées tout au long de votre parcours d'insertion. Nous organisons également des ateliers liés à la santé, à la l'emploi et à la formation.

- **Formations internes** : Prévention sécurité, gestes et postures, orientation-lecture de cartes, informatique...
- **Formations externes** : Bucheronnage et débroussaillage en sécurité, Sauveteur secouriste du travail, Permis B et CACES, Entretien du matériel espace vert et diverses formations en relation avec votre projet professionnel.

MIS A DISPOSITION ET PRÊTS AUX SALAIRES :

- **Ordinateurs** : Dans le cadre du projet professionnel ou de démarches administratives
- **Matériels et véhicules** : Convention de prêt à signer au préalable.

POLE ACCOMPAGNEMENT :

La Conseillère Emploi Formation :

Audrey ETCHEVERRY, vous soutient dans la construction de votre projet professionnel (emploi et/ou formation). Elle vous conseille et organise des entretiens pour vous accompagner sur votre projet emploi—formation. En signant un contrat CDDI vous vous engagez à suivre cet accompagnement.

Contact : 06 03 61 17 77 - audrey.lagun@orange.fr

L'Assistant Social :

Hervé POCHELU vous accompagne dans vos démarches administratives (renouvellement CMU, recherche de mutuelle, logement, justice, médiation avec les institutions) et vous aide à trouver des solutions à vos difficultés (mobilité, garde d'enfants...). Il travaille en lien avec votre référent unique et il est soumis au secret professionnel.

Contact : 06 95 08 24 73 - h.pochelu64@gmail.com

L'Infirmière :

Marie-José CHOURROUT vous accompagne dans vos démarches liées à la santé (orientation vers des professionnels de la santé : généralistes, dentistes, tabacologues...). Elle peut vous inscrire à un bilan de santé dispensé par la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de Bayonne. Vous pouvez vous inscrire à des ateliers santé (gestion du stress, du sommeil, addictions...) qu'elle organise régulièrement. Marie-Jo est soumise au secret professionnel.

Contact : 06 73 59 75 85 - praps@sagardian.org

LES CHANTIERS :

Vous participerez à différents types de chantiers dans des équipes de 4 à 6 personnes encadrées par un chef d'équipe.

- **Chantiers rivières** : Entretien des berges de rivières et dégagement d'embâcles pour favoriser l'écoulement des eaux.
- **Chemins de randonnées** : Entretien des chemins de randonnée (débroussaillage, élagage, balisage et pose de signalétique).
- **Chantiers espaces verts** : Entretien et aménagement des espaces verts des bourgs (débroussaillage, élagage, tonte, entretien des rigoles et caniveaux, ramassage des feuilles, désherbage...).
- **Chantiers forestiers** : Entretien des pistes forestières, des voies coupe-feu, travaux d'abattage ou de dépressage (abattage sélectif).
- **Chantiers en espace naturel sensible** : Site consacré à l'accueil du public et nécessitant une gestion particulière, respectueuse des équilibres naturels et favorisant le maintien de la faune sauvage. LAGUN y effectue des opérations de végétalisation, de débroussaillage raisonné et de bûcheronnage...
- **L'entretien des points d'apports volontaires (PAV)** : Entretien des points tri (colonnes verre, papier/carton et emballages). Les déchets, ramassés sur ces sites, au pied des colonnes, sont ensuite triés et transportés en déchetterie. L'entretien de la végétation des PAV est également assurée.